Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 45 (1907)

Heft: 7

Artikel: Un peu de dispute

Autor: Olivier, Juste

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Soldats du premier empire.

des mémoires de Bégos, d'Aubonne, qui fut un des plus vaillants officiers de Napoléon et dont la bravoure, durant la campagne de Russie, devint légendaire. Il y a moins d'héroïsme dans les lettres qu'on lira ci-dessous et dont les auteurs sont d'obscurs soldats du premier Empire, mais les détails qu'elles renferment sur le dénuement dans lequel se trouvaient les hommes des glorieuses armées napoléoniennes ont bien leur éloquence, eux aussi. La première de ces missives nous est communiquée par M. Alfred Millioud.

De Malans, ce 24e novembre 1805.

Citoyens de la municipalité de Romainmôtier,

Nous sommes ici dans les Grisons, sans argent et sans souliers. On nous fait marcher tous les jours, tantôt ici, tantôt là. Nous ne sommes jamais arrêtés, et par ce moyen nous n'avons plus de souliers, et nous vous prions de nous envoyer à chacun une paire, de souliers, que nous puissions nous retourner à Romainmôtier chaussés. Vous saurez que nous ne tirons que deux batz par jour et un batz de décompte qu'on nous veut donner à Lausanne, en nous en retournant. Il n'y a que pour le tabac que l'on fume : il nous coûte 18 batz la livre. Vous aurez la bonté, si vous voulez nous récrire, de nous récrire toute suite, parce que nous ne restons pas longtemps dans un endroit. Nous nous ravançons un peu contre le canton de Saint-Gall. Nous aurions beaucoup de choses à vous communiquer, mais le détail en serait trop long. Nous finissons en vous saluant, et nous restons pour la vie

vos dévoués amis,

ISAAC PASCHE, RODOLPHE COURVOISIER. HENRY BUXCEL.

Mayence, le 8 février 1807.

A M. Jean-Jacques Gascard, maire de Neuveville.

Monsieur le maire,

... C'est avec indignation que, nous osons le dire, que nous voyons votre long et obstiné silence, à notre juste demande. Peut-on demander que cinq individus sacrifient leur vie à la tranquillité entière d'une nombreuse commune, qui toute était comprise dans la Garde nationale. Chacun aurait pu tomber dans le malheureux sort dans lequel nous dépérissons, si l'on avait tiré au sort, comme il aurait été de la plus grande raison. C'a été sur des promesses serrées et inviolables que nous sommes partis en laissant nos concitoyens tranquilles et nous mettant dans un état où nous sommes dépourvus de tout, sans bas, sans culottes, sans chemises et sans habits, et simplement couverts d'une capote qui fait notre habillement des dimanches et des jours ouvriers, nous servant en outre de couverture la nuit, que nous sommes obligés de passer sur un peu de paille à moitié pourrie. Cependant (il faut tout dire) pour nous

faire payer le bon repos que nous goûtions la nuit sur cette paille, plusieurs mauvais tambours nous appellent à 9 heures du matin, soit qu'il pleuve ou qu'il neige, et on nous conduit sur une vaste place d'armes, qui est au moins à demi-lieue de nos écuries. Vous pouvez vous imaginer quelle danse on nous fait faire là jusqu'à 11 heures, et à 2 heures après midi on nous fait faire la même danse jusqu'à la nuit; de plus nous sommes surchargés de service.

Voilà notre beau train: tandis que nos concitoyens mangent bien, boivent bien, nous nous frottons le ventre avec un caillou. Nous nous consolerions dans notre sort, si on avait la compassion d'adoucir notre malheur; il n'y en a pas dans notre cohorte qui soient si bien dupés de leur commune que nous autres, car tous reçoivent régulièrement de leur commune ci qui leur est promis.

Monsieur le maire, nous espérons que vous ferez part de notre lettre à toute la commune en la remerciant de ses généreuses intentions et en l'avertissant qu'elle veuille bien nous envoyer de l'argent suivant Jes promesses faites par M. le maire et Messieurs du Conseil, sans quoi notre sang pourrait bien crier vengeance contre elle, comme celui d'Abel contre son frère, parce que nous ne manquerons pas de périr de misère, si elle continne à nous refuser les promesses qu'elle nous a faites. D'ailleurs elle nous doit, car vous verrez que si vous ne nous envoyez pas de l'argent, que vous enverrez des hommes pour nous remplacer.

Nous vous saluons tous de cœur et restons vos serviteurs, si vous nous envoyez de l'argent.

Charles Louis Poncet, chasseur. Jacob Marti. Jean-Pierre Cellier, chasseur.

Un peu de dispute.

S peu de dispute ranime, Foin des gens toujours endormis! La discorde serait un crime, Mais se disputer est permis.

Toujours d'accord! rien n'est plus fade! Si personne ne soufflait mot, Chacun en deviendrait malade, L'homme d'esprit comme le sot. Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord dans un ménage! Supposons-le par charité: S'en aimerait-on davantage? Nul ne le sait, en vérité! Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord entre confrères, Entre savants et beaux esprits : Que deviendraient tant de libraires, Et de quoi vivraient les souris? Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord, même au village, Dans les cités, dans les états, Au premier, au cinquième étage... Que deviendraient les avocats? Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord dans notre Suisse...
Ici pourtant, tenons-nous bien;
N'allons pas dire une malice
Qui soit d'un mauvais citoyen,
Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord! la terre et l'onde Disent aussi: *le tien, le mien;* La paix étoufferait le monde; Mais le monde ne risque rien...

Un peu de dispute ranime, Foin des gens toujours endormis! La discorde serait un crime, Mais se disputer est permis.

Lausanne, 1844. Juste Olivier.

Ce morceau est extrait du volume édité tout récemment par MM. G. Bridel et Cie, sous le titre *Poésies*, de Juste Olivier. Ce recueil, très élégant, précédé d'une préface de M. le professeur Burnier et orné d'un portrait du poète, d'après Gleyre, se vend 3 fr. — Une partie du produit de la vente sera affecté au fonds des monuments Olivier.

Symbolistes et lifrelofres.

Vous savez que la langue française s'enrichit et s'appauvrit tout à la fois. Les mots nouveaux sont appelés des néologismes, les anciens maltraités par l'usage, des archaïsmes. Je ne parle pas des germanismes, ni même des gallicismes, dont la collection est curieuse.

Pour aujourd'hui, il me tombe sous les yeux la copie d'un document, rarissime dit-on: le premier numéro du «Symboliste», publié à Paris il y a une douzaine d'années, même plus. Vous n'ètes pas sans connaître, de réputation tout au moins, cet exquis farceur de curé de Meudon. Gaston Deschamps rappelle une page de Rabelais à propos de Stephane Mallarmé. Singulier rapprochement! Il s'agit du fameux escolier limousin qui «contrefaisoit le langaige françois».

Maître François s'exprime comme suit :

Quelque jour, je ne sçay quand, Pantagruel se pourmenoit après souper avec ses compaignons, par la porte dont l'on va à Paris. Là rencontra un escolier tout joliet, qui venoit par iceluy chemin: et, après qu'ilz se furent salues, lui demanda: «Mon amy, dond viens tu à ceste heure? » L'escolier luy respondit : « De l'ame, inclyte (illustre) et celebre academie que l'on vocite (nomme) Lutece. — Qu'est ce à dire ? dist Pantagruel à un de ses gens. — C'est, respondit-il, de Paris. — Tu viens donc de Paris, dist-il, et à quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudians audict Paris? » Respondit l'escolier: « Nous transfretons (traversons) la Sequane (Seine) au dilucule (point du jour) et crepuscule; nous déambulons par les compites (carrefours) et quadrivies (autres carrefours) de l'urbe (demandez aux habitants d'Orbe ce que signifie ce mot), nous despumons la verbocination latiale (nous dégoisons du latin) et, comme verisimilis amorabonds, captons la benevolence de l'omnijuge, omniforme, et omnigene sexe féminin (ces derniers mots éclaireront les premiers et combleront d'aise les féminins et les cochères).